SPECIAL SIEF

Département d
de la jeunes
DFJC infor
Rue de l
1014 L
E-m
T

DFJC informations

La première phase de migration est achevée →p.1
SIEF ou e*SA ?→p.2
Rappel des objectifs du projet SIEF →p.2
Ce qu'ils en pensent →p.2
Les étapes de la mise en oeuvre →p.3
Le planning général →p.3
e*SA en questions →p.3

La première phase de migration est achevée

*Les outils de gestion administrative utilisés jusqu'à maintenant dans les établissements sont très nombreux, hétérogènes et, pour certains, peu sécurisés et obsolètes. Le projet SIEF (système d'information des établissements de formation), lancé en 2004, a pour but de fournir à tous les établissements de formation un outil de gestion intégré. L'outil choisi, e*SA (*Electronic School Administration*) a été acquis auprès de HP. Il fonctionne en Autriche, depuis 2002, dans plus de 800 établissements formant 130'000 élèves. Ce logiciel est en cours de déploiement dans les établissements de la formation professionnelle avant d'être mis en oeuvre progressivement dans les établissements des autres ordres d'enseignement.*

La migration des données s'est déroulée dans d'excellentes conditions puisque la quasi-totalité des données dispersées dans plus de 150 applications, dont ECO400 et Kompass, a pu être transférée dans e*SA. Les quelque 300 grilles de base qui représentent les formations professionnelles offertes par le canton de Vaud ont été introduites. Les caractéristiques de chaque formation étant précisées, les formules de calcul pour l'élaboration des différentes moyennes et pour l'édition des bulletins ont été paramétrées. Un travail complémentaire avec la collaboration très active de la DFPV et des directions d'établissement est en cours pour préciser l'ordonnancement des calculs. Il sera achevé à temps pour la production des bulletins de notes semestriels, début 2008.

Dans le domaine de la formation professionnelle, ce sont donc près de 17'000 élèves qui sont désormais gérés dans e*SA par plus de 200 collaborateurs et collaboratrices du corps administratif, y compris, au sein de la DFPV, ceux affecté-e-s à la surveillance de l'apprentissage.

Bien que la qualité du logiciel soit encore insuffisante sur certains points, les retours des utilisatrices et des utilisateurs, très engagés dans les changements liés à l'introduction, sont plutôt favorables.

La mise en production a aussi révélé quelques problèmes de performances qui n'ont pu être diagnostiqués plus tôt dans l'environnement de validation. Des mesures urgentes

ont déjà permis de corriger les lenteurs les plus importantes des applications. Des démarches sont en cours, avec l'appui de la DSI, pour améliorer encore les performances du système.

Tous nos remerciements vont aux nombreuses personnes engagées pour la réussite de ce projet enthousiasmant qui va améliorer notablement la gestion des établissements et le suivi des élèves.

Chiara Tanteri,
Pierre Jaccard,
direction du projet SIEF

SIEF ou e*SA ?

SIEF, « Système d'information des établissements de formation », est le nom de l'ensemble logiciel construit autour de l'application e*SA avec de nombreuses interfaces vers les autres applications centrales de l'Etat de Vaud. SIEF est aussi le nom du projet et enfin également le nom du centre de compétences créé pour gérer le projet puis maintenir le système.

e*SA, *Electronic School Administration* est le nom du logiciel acquis auprès de HP et qui a été développé par une société autrichienne.

Rappel des objectifs du projet SIEF

- Assurer un meilleur suivi du cursus des élèves.
- Améliorer la gestion administrative des enseignant-e-s.
- Améliorer l'accès aux informations et leur diffusion.
- Adapter de façon rapide et économique le système d'information aux nouvelles dispositions légales.

Les cinq étapes de la mise en œuvre de e*SA dans un établissement

X comme eXtraction	Les données ont été extraites des anciens outils et importées automatiquement dans e*SA puis contrôlées.
M comme Migration	Les horaires sont saisis et les établissements sont en mesure de gérer leur vie quotidienne.
H comme Horaires	Les établissements sont en mesure de travailler sur les données des classes, des élèves, des enseignant-e-s, des entreprises et des contrats.
E comme Enseignant-e-s	Les enseignant-e-s* ont accès par Internet à l'application via ce que les informaticiens appellent le « client léger ».
P comme Parents, élèves et apprenti-e-s	Les parents, élèves et apprenti-e-s ont accès par Internet au « client léger ».

* les maître-sse-s d'apprentissage dans un second temps

Planning général

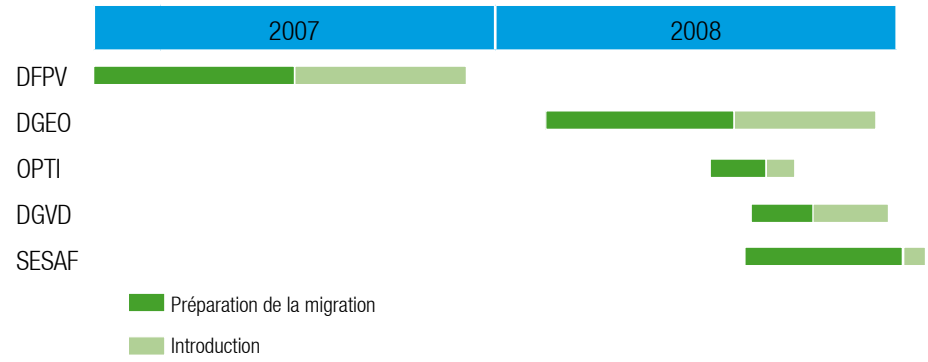

Le déploiement est en cours dans les établissements de la formation professionnelle. L'introduction de e*SA dans les autres établissements est actuellement prévu selon le calendrier ci-dessus. Ce planning est susceptible d'être modifié en fonction des impératifs des établissements, des livraisons assurées par nos fournisseurs et de divers paramètres dont la difficulté de reprise des données dans les applications actuelles.

Ce qu'ils en pensent

Jean-Luc Roggo, directeur adjoint à l'Ecole technique, Ecole des métiers de Lausanne.
e*SA est un outil de travail important pour la gestion d'un établissement. Nos outils actuels sont totalement obsolètes et nous passerons à une gestion moderne avec un meilleur suivi des élèves.

Olga Duarte, secrétaire de doyen de l'École romande d'arts et communication.
Super bien concocté, chapeau ! Encore des lacunes qu'il va falloir combler. J'ai beaucoup de plaisir à travailler avec.

Eric Rihs, directeur du gymnase de la Cité.
Je me réjouis de voir bientôt un écran e*SA. Je suis partant pour être pilote !

Pierre Durussel, directeur de l'Ecole professionnelle de Montreux.
Nous devrons changer certaines habitudes (mais là, n'est-on pas habitué à la flexibilité dans nos professions), adapter nos manières de faire, tout en préservant la bonne marche de notre établissement. Je regrette toutefois la précipitation dans laquelle nous nous trouvons maintenant.

Diana Coelho, secrétaire de l'Ecole des Métiers, Centre professionnel du Nord vaudois.
La saisie initiale des grilles horaires est un peu lourde mais ensuite les recherches sont simples et performantes. Dommage que le logiciel ne soit pas totalement prêt au moment de son introduction.

e*SA en questions

A quoi sert e*SA ?

*Qu'est-ce qui est couvert par e*SA ? Fera-t-il bien tout ce que font tous les instruments que nous remplaçons ?*

e*SA est conçu pour couvrir tous les besoins liés à la gestion quotidienne des établissements. Il reprend l'intégralité des fonctionnalités des anciens outils, à l'exception toutefois de la gestion des remplacements qui demeure, à court terme, à la charge de l'application Gestion des maîtres.

Faut-il conserver en parallèle le logiciel Lagapes pendant un certain temps ?

Après le déploiement prévu de e*SA dans l'enseignement obligatoire, gérer à double avec Lagapes ne sera pas nécessaire. Le principe est identique dans l'enseignement postobligatoire, d'autant plus que les anciens logiciels ne seront plus maintenus pour des raisons indépendantes des choix du DFJC. C'est l'une des raisons qui a fait naître le projet SIEF.

*Quels sont les documents que e*SA rend caducs ?*

A terme, pratiquement tous les documents actuels auront leur équivalent informatique. A titre d'exemple, les annonces d'absences des apprenti-e-s à leurs maître-sse-s d'apprentissage seront des affichages électroniques, voire des messages.

Restent bien sûr réservés – pour des raisons pratiques évidentes – les documents à afficher, la correspondance, les bulletins de notes, etc.

Comment gérer le passage d'une année à l'autre ?

Le processus de bascule d'une année scolaire à l'autre est largement simplifié par diverses fonctionnalités de e*SA. Ainsi, le passage d'un élève en classe supérieure se fait automatiquement lors de sa promotion. Autre exemple, la confection des horaires est assistée par l'ordinateur. Les données de base sont extraites de e*SA pour être transférées dans EDT, module spécifique à la confection d'horaires dans les écoles. Tous les réglages manuels sont possibles dans EDT. Le mode de décision est celui que nous connaissons actuellement. Les résultats une fois établis sont réinjectés dans e*SA sans double saisie.

Est-ce à double avec Educanet ?

On ne peut pas parler de gestion à double. e*SA est une application cantonale pour l'administration des établissements de l'enseignement alors qu'Educanet est une plateforme collaborative pédagogique au niveau fédéral.

Trucs et astuces

Un guide de saisie spécifique pour les personnes chargées de la saisie initiale des horaires est disponible sur demande à cdc.sief@vd.ch.

Gestion des élèves

- données personnelles
- inscriptions et admissions
- effectif des classes
- mutations et transferts
- changement d'année scolaire
- contrats d'apprentissage
- examens et certification

Gestion des horaires

- aide à la confection des horaires
- enseignants et remplacements
- changements d'horaire
- répartition de l'enseignement
- absences
- plans de formation
- événements individuels et collectifs

Gestion des établissements

- finances et RH
- locaux et matériel
- gestion des données externes
- statistiques
- diffusion d'informations

Quels impacts sur notre organisation ?

Concernant les notes, s'agit-il de les saisir au jour le jour ou de les grouper pour les saisir périodiquement ?

Le principe général relève du concept de la saisie à la source. Ce principe améliore grandement la pertinence et la fiabilité des données.

L'enseignant-e enregistre les notes au fur et à mesure. Dans un premier temps, les notes ne sont visibles que par celui/celle qui les a saisies. Le moment venu, l'enseignant-e confirme ses notes. Elles sont alors incorporées dans les calculs prévus et deviennent visibles par les utilisateurs/trices autorisé-e-s à les consulter.

Qui définit qui accède à quoi ? Qui peut voir les informations me concernant ?

Les accès aux informations sont régis par des profils paramétrés en fonction du rôle exercé.

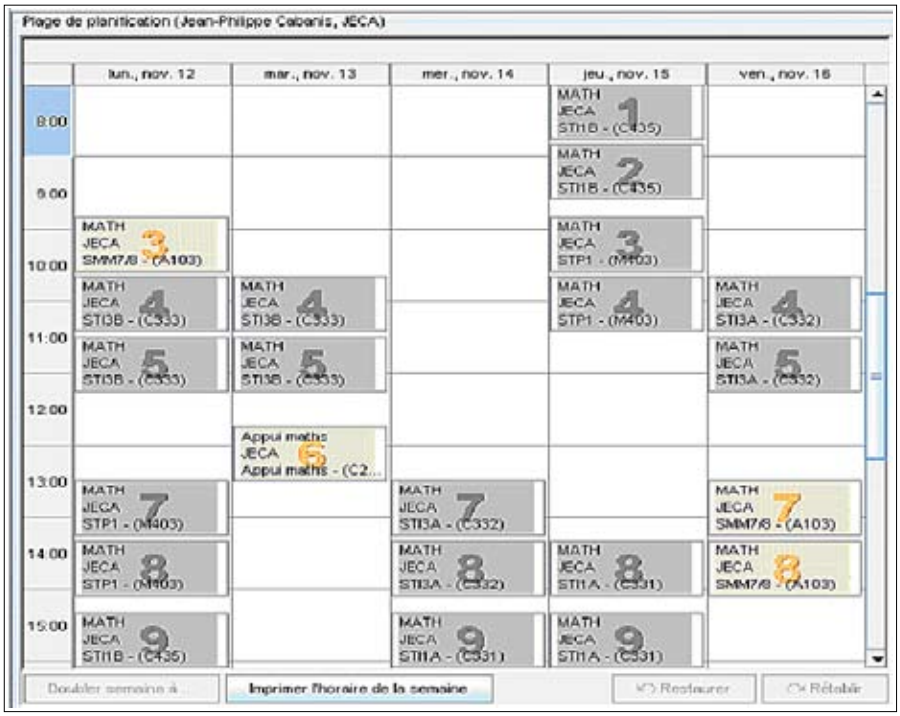

Un groupe de travail de praticien-ne-s pluridisciplinaires définit des rôles génériques. Ces définitions sont conformes aux exigences de la *Loi sur la protection des données*, d'une part, et de la *Loi sur l'information*, d'autre part ; ceci sous le haut contrôle du/de la futur-e délégué-e cantonal-e à la protection des données. Les partenaires sociaux seront consultés sur la définition des rôles qui en découlera.

Je travaille pour plusieurs établissements. Comment cela va-t-il se passer ?
e*SA permet de gérer ce cas sans aucune difficulté puisque toutes les informations concernant une personne donnée sont disponibles sur le même affichage. Une personne peut avoir un rôle dans un établissement et un autre rôle dans un second.

Trouvera-t-on dans le système des données médicales, des avis de psychologues, etc. ?
Non, e*SA n'a pas pour vocation de gérer ce type d'informations.

Quelles sont les conséquences pour les emplois ?
Comme indiqué dans le décret finançant le projet, c'est la contre-valeur de 40 postes administratifs (sur 1500 environ) qu'il est prévu d'économiser à partir de 2010 dans l'ensemble des charges du DFJC et cela sans licenciements, par des départs naturels ou des transferts.

*Quel impact sur le matériel informatique ? Peut-on accéder à e*SA depuis la maison ? Quelle est la configuration minimum requise ? Y a-t-il un défraiement prévu pour ce faire ?*
Il y a deux procédés pour accéder à e*SA :

- Pour les administrations des établissements, un module complet (ce que les informaticiens appellent un « client lourd »). Aucun matériel supplémentaire n'est nécessaire. Pour l'instant, ce module n'est accessible que sur le réseau administratif.
- Pour les parents, les enseignant-e-s et les élèves, un module plus léger via Internet (ce que les informaticiens appellent un « client léger »). Pour ce type d'accès, un ordinateur domestique permettant de naviguer sur Internet convient. Il n'y a pas de défraiement prévu pour ce faire.

Comment les personnes sans ordinateur accéderont-elles aux informations qui les concernent ?
Pour des raisons pratiques évidentes, les documents à afficher, la correspondance, les bulletins de notes, etc. conserveront une forme papier proche de celle que nous connaissons. Les possibilités d'accès électronique sont une commodité supplémentaire mise à disposition des personnes équipées d'un ordinateur.

Faut-il des ordinateurs supplémentaires dans les établissements ? Est-il nécessaire d'avoir un écran dans la classe ?
Aucun matériel supplémentaire n'est nécessaire à l'occasion de la mise en œuvre de e*SA. Les équipements mis à disposition des écoles (ordinateurs de classes ou en salles des maîtres) selon les normes du schéma directeur Ecole et informatique pourront être utilisés pour accéder à e*SA.

Quelles mesures de sécurité contre les virus, les crashs, les pirates, etc. ?
L'environnement SIEF bénéficie de toutes les protections usuelles à tous les nouveaux logiciels de l'Etat à l'instar de celui pour les votations, de celui pour les impôts, etc.

Est-on sûr que la machine supportera un tel volume de données et d'accès ?
Les performances du système font l'objet de contrôles constants de la part des techniciens de l'Etat et de ses fournisseurs. Les capacités seront régulièrement adaptées pour absorber le volume et les accès. Les lenteurs du début ont été partiellement corrigées. Elles le seront complètement sous peu.

Le projet SIEF

Quelle formation pour le corps enseignant et pour le corps administratif ?
Pour le module utilisé par les enseignant-e-s, il n'y a pas – au delà de l'information donnée dans chaque établissement – de formation particulière puisqu'il s'agit d'un module de type Internet dont l'utilisation ne pose aucune difficulté particulière. Un manuel d'utilisation est disponible sur demande à cdc.sief@vd.ch. Pour le module utilisé par le corps administratif, le CEP offre les cours nécessaires. Voir www.cep.vd.ch, rubrique SIEF.

Vers qui aller si je ne sais pas comment faire ?
En premier lieu, voyez le/la correspondant-e SIEF dans votre établissement. C'est la personne la mieux à même de vous aider dans un premier temps. Si elle n'y parvient pas, elle fera appel au *HelpDesk* qui sollicitera le Centre de compétences SIEF.

Le canton de Vaud est-il le seul utilisateur en Suisse ?
Le logiciel e*SA et l'expérience vaudoise suscitent l'intérêt de cantons voisins. Il est vraisemblable que d'autres cantons rejoignent la communauté des utilisateurs de e*SA.

Comment ont été associés les personnels concernés ?
Comme tous les grands projets informatiques de l'Etat, le projet est conduit par un binôme : un chef de projet utilisateur, Pierre Jaccard et une cheffe de projet informatique, Chiara Tanteri. Pour l'analyse des besoins, plus de 60 personnes des divers métiers concernés ont été mises à contribution. De plus, l'équipe de projet compte plusieurs praticien-ne-s détaché-e-s pour la durée du projet. Enfin, une phase pilote au CPNV a été mise à profit pour vérifier l'adéquation aux besoins du terrain.
Une présentation de e*SA sera bientôt proposée aux associations professionnelles.

Encore une question ?
cdc.sief@vd.ch

Impressum:

Editeur:
Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
rue de la Barre 8 - 1014 Lausanne
021 316 30 30

Adresse de la rédaction:
Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
Communication
rue de la Barre 8 - 1014 Lausanne
021 316 30 65 - Email info.sgdfj@vd.ch

Diffusion:
la lettre *DFJC informations* est éditée en principe deux fois par année. Elle est disponible sur le site Internet du DFJC
www.vd.ch/dfjc > publications

Langage épicène:
à des fins de concision, il n'a pas été systématiquement procédé à la féminisation, respectivement à la masculinisation de la terminologie.

Ont collaboré à ce numéro:
Diana Coelho, Olga Duarte, Pierre Durussel, Michael Fiaux, Bertrand Hessler, Thierry Hogan, Pierre Jaccard, Chantal Ostorero, Eric Rihs, Jean-Luc Roggo, Laurent Schweingruber, Chiara Tanteri, François Zürcher